



Meyrin, le 28 septembre 2026

Assemblée générale annuelle

Chers membres,

Conformément à l'article 23 des statuts du TC Meyrin, vous êtes invités à participer à l'assemblée générale annuelle (saison 2025-2026) qui se tiendra au complexe sportif de Maisonnex le :

2 novembre 2026 à 19h00

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 27 octobre 2025 (accessible sur le site du TC Meyrin)
- Rapports d'activités
 - Interclubs
 - Tournoi internes et officiels
 - Mouvement junior
 - Mouvement senior
 - Sponsoring
- Ratification des rapports ci-dessus et décharge au comité
- Rapport des Finances
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Approbation des comptes et décharge au comité
- Élection du comité – présentation de nouveaux membres TCM
- Élection des vérificateurs des comptes
- Propositions individuelles à faire parvenir jusqu'au vendredi 23 octobre 2026 (art. 26 des statuts)
- Divers

Le Président

François Hernot